

Une formule souple qui allie les avantages d'une assurance vie à un investissement au rendement potentiel élevé

Dépend de votre appétit de risque

■ Rendement potentiel élevé

Vous avez le choix entre 5 fonds de placement assortis d'un risque différent, sous la forme d'une assurance de la Branche 23, vous permettant de viser un rendement potentiel élevé. Votre rendement n'est pas garanti et votre capital n'est pas protégé.

■ Flexibilité

Vous épargnez à votre rythme et déterminez quel montant vous versez. En fonction de l'évolution des conditions du marché, vous pouvez choisir d'autres fonds de placement.

■ Pas de précompte mobilier¹

En cas de rachat (partiel) de votre réserve, vous ne devez payer aucun précompte mobilier.

■ Possibilité de retraits périodiques

Si vous le souhaitez, vous pouvez, sans frais, prélever périodiquement un montant de votre investissement, avec un minimum de 125 euros et un maximum annuel de 20% du total des primes versées.

■ Protection de vos proches

Vous pouvez désigner un ou plusieurs bénéficiaires en cas de décès de l'assuré.

■ Caractéristiques

Frais d'entrée	Maximum 2,50%.
Frais de sortie	Uniquement pendant les 5 premières années du contrat: 1 ^{re} année: 5%, 2 ^e année: 4%, 3 ^e année: 3%, 4 ^e année: 2%, 5 ^e année: 1%.
Frais de gestion	Maximum 0,02307%/semaine de la valeur d'inventaire du fonds. Ces frais sont destinés à l'entreprise d'assurances. Ils sont inclus dans la valeur d'inventaire des fonds.
Frais de conversion	En cas de transfert entre fonds, des frais correspondant à 1% de la valeur convertie sont imputés.

Taxe d'assurance

2% sur les primes brutes versées.



Vous trouverez de plus amples informations sur www.belfius.be/approcheinvestissements.

Consultez votre spécialiste en investissements. Il évaluera avec vous vos connaissances et votre expérience en matière financière, vos objectifs et votre horizon d'investissement ainsi que votre situation financière. En fonction de votre appétit de risque vous décidez vous-même dans quels fonds vous investissez.

Risques

- **Risque de capital** - La valeur des fonds de placement dans lesquels les investissements sont effectués dépend de la valeur des titres sous-jacents (obligations, actions...) dans lesquels ceux-ci investissent et peut donc varier. En cas de baisse de la valeur des fonds sous-jacents, votre capital investi peut ne pas être remboursé totalement.
- **Risque de change** - Si vous optez pour des fonds qui investissent dans des titres exprimés dans une autre devise que l'euro, il y a un risque supplémentaire. Si la devise perd de sa valeur par rapport à l'euro, cela peut avoir un impact négatif sur la valeur du fonds lors de la conversion en euro.
- **Risque de liquidité** - Des frais de sortie peuvent être imputés si vous rachetez la réserve (totalement ou partiellement). Le montant des frais dépend de la durée du contrat. Plus celle-ci est longue, plus les frais sont bas.

¹ Le traitement fiscal dépend des conditions individuelles du preneur d'assurance et peut changer à l'avenir.

+INFO

Fiche d'information
financière
assurance-vie

Belfius Life Values est une assurance-vie liée à des fonds de placement internes (Branche 23) et qui est commercialisée par Belfius Insurance SA, entreprise d'assurances de droit belge agréée sous le n°37 pour les activités Vie (AR des 4 et 13-07-1979 – MB du 14-07-1979 et AR du 30-03-1993 – MB du 07-05-93) – Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – RPM 0405.764.064. Belfius Banque SA – Agent d'assurances – FSMA n° 19649 A), Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, IBAN BE23 0529 0064 6991, RPM Bruxelles TVA BE0403.201.185. Ni le rendement ni la valeur du contrat ne sont garantis. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance. Le fonds de placement est le fonds commun de placement Belfius Life. Les compartiments de ce fonds sont Belfius Life Values Defensieve (classe de risque 3), Belfius Life Values Low (classe de risque 4), Belfius Life Values Medium (classe de risque 4), Belfius Life Values High (classe de risque 5), Belfius Life Values Dynamic (classe de risque 5). Les classes de risque sont calculées, selon la méthode SRRI, sur une échelle de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé). Les compartiments visent un rendement optimal sur la base de leur politique d'investissement. En cas de doute à propos du risque de ce produit ou de sa conformité à leur sentiment envers le risque, les investisseurs potentiels doivent se renseigner auprès d'un conseiller financier et de leur agent d'assurances.

Vous obtiendrez plus d'informations dans la fiche d'information financière, disponible sur www.belfius.be ou dans votre agence Belfius. Le règlement de gestion des fonds de placement liés à Belfius Life est disponible chez Belfius Assurance, sur www.belfius.be ou dans toutes les agences Belfius. Conditions en vigueur au 20-11-2017.